BALSAMINE DE L'HYMALAYA (Impatiens glanduliflora)

Origine	Hymalaya
Dangerosité	**Invasive majeure**. Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition. Fragilise les berges car faible système racinaire comparé aux espèces autochtones qu'elle remplace.
Milieux	Sols humides et riches, rives des cours d'eau, fossés. Supporte bien l'ombrage.
Reproduction	Surtout graines, mais aussi bouturage des tiges et racines.
Période de végétation	Annuelle, avril à novembre, floraison et fructification juin à octobre.
Répartition	Montagne et plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines et racines.
- Ne pas laisser partir dans le courant des tiges et fragments de racines susceptibles de bouturer plus l'aval.
- Ne pas transporter sans précautions les tiges porteuses de graines (semis involontaire au cours du trajet).
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage manuel sur petites surfaces.
- Fauchage répété à ras du sol (au-dessous du premier nœud) pour surfaces plus importantes.
- Pour ces deux méthodes, intervenir avant floraison.
- Les tiges dépourvues de fleurs et fruits et leurs racines peuvent être stockées et séchées sur place (attention aux repousses). Celles portant fleurs et fruits (quand on n'a pas pu intervenir avant floraison) seront exportées et compostées, brûlées ou stockées sur des zones n'offrant pas de possibilité de reprise de la plante.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LA CANNE DE PROVENCE (Arundo donax)

Origine	Sud de la mer Caspienne et vallée de l'Indus.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition. Favorise l'érosion latérale et les effondrements de berge ainsi que la création d'embâcles.
Milieux	Terrains inondables, berges, fossés.
Reproduction	Végétative par les rhizomes.
Période de végétation	Toute l'année
Répartition	Plaine et littoral

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les rhizomes.
- Ne pas laisser partir dans le courant les fragments de rhizomes susceptibles de bouturer plus à l'aval.
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Décaissage du sol et des rhizomes après broyage des cannes, puis enfouissement des rhizomes à 3 mètres de profondeur. Semis ou plantation d'espèces locales sur les zones traitées.
- Fauche répétée plusieurs fois par an pendant plusieurs années.
- Pâturage des jeunes pousses avec protection des essences que l'on veut conserver.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LA JUSSIE
(Ludwigia peploides)

Origine	Amérique du sud.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition.
Milieux	Eaux stagnantes ou faiblement courantes, prairies humides.
Reproduction	Graines et surtout bouturage.
Période de végétation	Avril à octobre, floraison et fructification de juin à septembre.
Répartition	Plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas curer et régaler sur zones humides.
- Si intervention dans le lit sur zone infestée, pose de filtres à l'aval et récupération des fragments de tiges.
- Ne pas déplacer sur d'autres sites humides la terre issue de sols infestés par les graines, tiges et racines.
- Ne pas broyer sur site (pour éviter le bouturage des fragments).
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage mécanique et/ou manuel pendant 5 ans minimum (avril à septembre).
- Bâchage opaque (envisageable sur petites surfaces).
- Compostage à 60 – 70°c pendant 3 à 4 semaines, stockage sur zones ne présentant pas de risques de reprise, brûlage.
- Dans tous les cas, toujours limiter le départ de fragments de tiges pour éviter le bouturage.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

L'AILANTHE DU JAPON (Ailanthus altissima)

Origine	Sud de la Chine, Australie.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition (perturbation de la régénération naturelle des ripisylves). Ses racines produisent des substances toxiques inhibant la pousse des autres végétaux. Suc irritant pouvant provoquer des éruptions cutanées.
Milieux	Berges des cours d'eau, digues, bords de routes, chemins.
Reproduction	Graines, drageonnement, bouturage des fragments de racines.
Période de végétation	
Répartition	Montagne et plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines et les racines.
- Ne pas transporter sans précautions les branches porteuses de graines (semis involontaire au cours du trajet).
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage manuel des jeunes plants, enlever toutes les racines.
- Coupe des arbres 1 à 2 fois/an avant floraison pendant plusieurs années. Favorise cependant la production de rejets qu'il faut également gérer (pâturage par ex.).
- Encerclage (enlever une partie de l'écorce et de l'aubier sur le pourtour de l'arbre).
- Limite la formation de rejets et provoque à terme la mort de l'arbre.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LA BUDDLEIA de DAVID (Buddleia davidii)

Origine	Chine et Tibet.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition.
Milieux	Bords de cours d'eau, friches, bords de routes et chemins. Colonise les milieux ouverts.
Reproduction	Surtout graines, moindre mesure, bouturage.
Période de végétation	Toute l'année, floraison juillet à octobre.
Répartition	Basse montagne et plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines.
- Ne pas laisser partir dans le courant des branchettes susceptibles de bouturer plus à l'aval.
- Ne pas transporter sans précautions les branches porteuses de graines (semis involontaires au cours du trajet).
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Coupes répétées en fin de floraison et avant maturation des graines.
- Coupes répétées en fin de floraison et avant maturation des graines.
- Semer ou bouturer des espèces locales, le Buddleia supporte mal la concurrence.
- Brûlage ou broyage fin des branches et souches (sur place de préférence).
- Pâturage des jeunes plants par les caprins (protéger les autres essences).

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LA RENOUEE DU JAPON (Reynoutria japonica)

Origine	Asie.
Dangerosité	**Invasive majeure**. Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition (perturbation de la régénération naturelle des ripisylves). Favorise l'érosion des berges. Ses rhizomes produisent des substances toxiques inhibant la pousse des autres végétaux.
Milieux	Bord des cours d'eau, des routes. Milieux ensoleillés à mi-ombragés.
Reproduction	Stérile en Europe, dissémination par bouture des tiges ou morceaux de rhizomes.
Période de végétation	Avril à novembre, floraison août à septembre.
Répartition	Plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les rhizomes.
- Ne pas laisser partir dans le courant tiges et fragments de rhizomes susceptibles de bouturer plus l'aval.
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Dans les zones déjà fortement colonisées il semble impossible d'éradiquer complètement la Renouée. L'idéal est d'intervenir dès l'observation des premiers plants.
- Arrachage sur les petites surfaces (attention, rhizomes pouvant atteindre 12 mètres).
- Fauche répétée 7 à 8 fois dans l'année pendant 4 à 7 ans avec évacuation et destruction de toutes les tiges.
- Méthode mécanique : terrassement des sols et passage de la terre infestée de rhizomes au broyeur de pierres. Bâchage de la terre traitée pendant 26 à 34 semaines (sols très humides) ou 48 à 70 semaines (autres cas).
- Bâchage opaque sur de petites surfaces.

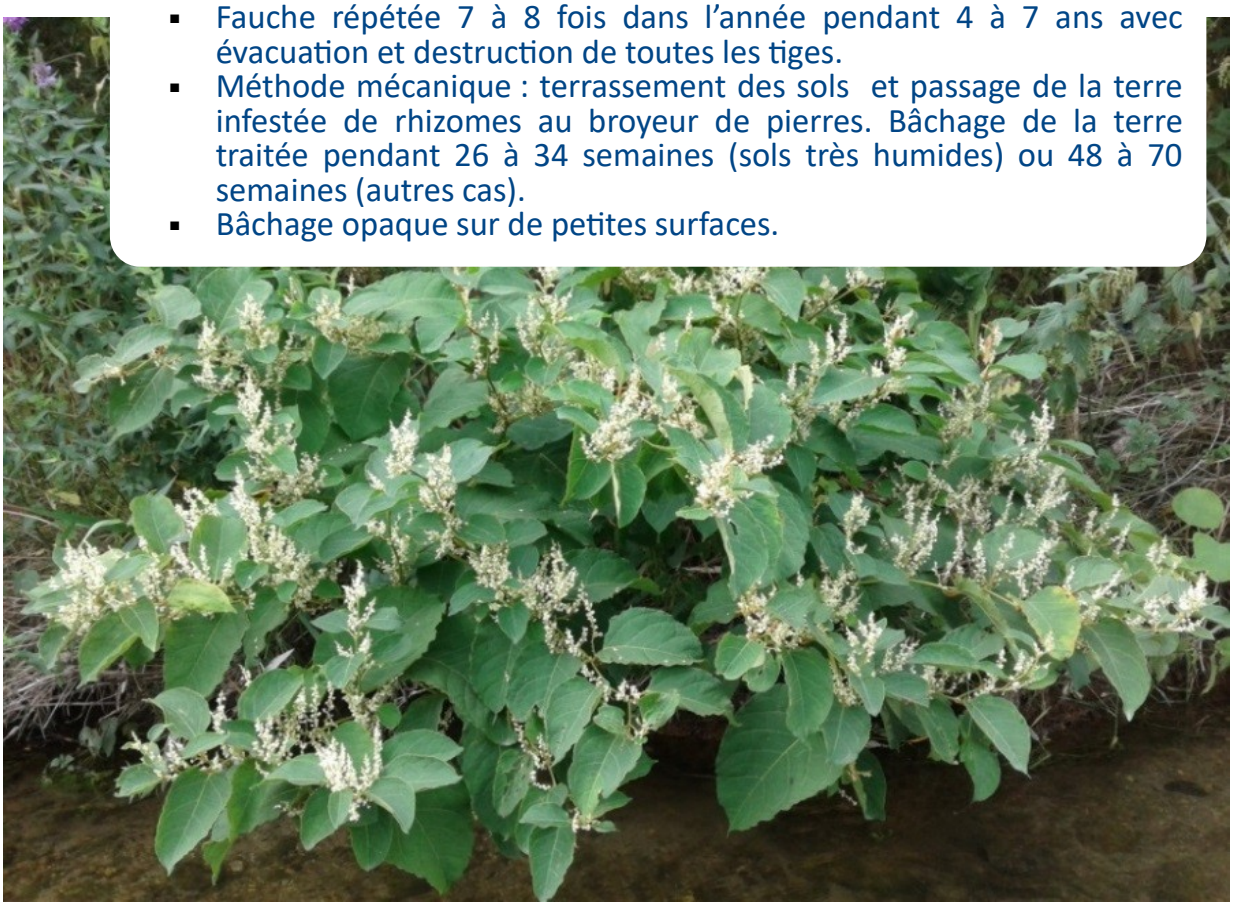

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

L'HERBE DE LA PAMPA (Cortaderia selloana)

Origine	Amérique du Sud
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition. Augmente les risques d'incendies car feuillage très inflammable.
Milieux	Milieux dunaires et arrière-dunaires, zones humides littorales. Autres milieux ouverts.
Reproduction	Graines et morceaux de racines déplacés.
Période de végétation	Toute l'année.
Répartition	Plaine et littoral.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines et les racines.
- Ne pas transporter sans précautions les tiges porteuses de graines (semis involontaire au cours du trajet).
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage mécanique ou manuel, enlever toutes les racines.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LE FIGUIER DE BARBARIE (Opuntia sp.)

Origine	Mexique.
Dangerosité	Entre en compétition avec la flore autochtone. Gêne les déplacements humains et animaux (massifs denses épineux).
Milieux	Bords sableux des cours d'eau, milieux arrière dunaires, zones humides littorales.
Reproduction	Graines et bouturage des « raquettes » (y compris morceaux).
Période de végétation	Toute l'année. Floraison d'avril à juin.
Répartition	Plaine, mais surtout littoral.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines, raquettes et morceaux de raquettes.
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage manuel. Enfouissement profond ou brûlage des plantes.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

MYRIOPHYLLE DU BRESIL (Myriophyllum aquaticum)

Origine	Amérique tropicale et subtropicale.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition.
Milieux	Eaux ensoleillées stagnantes ou faiblement courantes, fonds vaseux.
Reproduction	Bouturage de fragments de tiges. Pas de reproduction sexuée en France.
Période de végétation	Avril à novembre.
Répartition	Plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas broyer sur site (pour éviter le bouturage des fragments).
- Ne pas curer et régaler sur zone humides.
- Si intervention dans le lit sur zone infestée, pose de filtres à l'aval et récupération des fragments de tiges ;
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage mécanique couplé avec arrachage manuel. Opération à répéter.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LAMPOURDE D'ITALIE (Xanthium italicum)

Origine	Amérique du Nord
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition.
Milieux	Plaines inondables, grèves alluviales, zones exondées des retenues.
Reproduction	Graines.
Période de végétation	Avril à novembre, floraison et fructification juillet à octobre.
Répartition	Basse montagne, plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines.
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.
- Attention, les fruits munis de piquants restent accrochés aux tissus et lacets.

Lutte

- Arrachage mécanique ou manuel à répéter.
- Bâchage opaque.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LA GRIFFE DE SORCIERE (Carpobrotus edulis et C. accinaciformis)

Origine	Afrique du Sud.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition.
Milieux	Zones humides littorales, dunes et milieux arrière dunaires, falaises côtières.
Reproduction	Graines et bouturage.
Période de végétation	Toute l'année.
Répartition	Plaine (rare), surtout Littoral.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines, racines et morceaux de tiges.
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage manuel, enlever toutes les racines.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LA FOUGERE D'EAU (Azolla filiculoides)

Origine	Amérique du Sud
Dangerosité	Forme des tapis denses en surface, impact fort sur la luminosité donc la photosynthèse, limite les échanges gazeux air/eau et entraîne des baisses du taux d'oxygène.
Milieux	Eaux stagnantes ou à faible courant.
Reproduction	Végétative par fragmentation.
Période de végétation	Toute l'année.
Répartition	Plaine et littoral.

Préconisations chantiers

- Si intervention en cours d'eau sur zone infestée, pose de filtres à l'aval et récupération des fougères et fragments.
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Ramassage à l'aide de filets, épuisettes. Enfouissement ou traitement en déchetterie des plantes récoltées.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LE RAISIN D'AMERIQUE (Phytolacca americana)

Origine	Amérique du Nord.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition. Toxique pour l'homme, les Mammifères, les Gastéropodes et les vers de terre.
Milieux	En ripisylve sur sols humides et riches.
Reproduction	Graines.
Période de végétation	Avril à novembre. Floraison de juin à octobre.
Répartition	Montagne (rare), surtout plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines ou les racines.
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Difficile, car forte racine pivotante.
- Arrachage manuel des jeunes plants.
- Destruction mécanique (broyeur de pierre) des racines des plants adultes ou déterrage des racines sur les zones peu infestées.
- Fauche répétée plusieurs fois/an pendant plusieurs années.
- Mise en concurrence avec des végétaux autochtones.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

LE SENECON DU CAP (Phytolacca americana)

Origine	Afrique du Sud.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition. Toxique pour la plupart des herbivores (Mammifères et Insectes), donc non pâturée. Sécrète des substances nocives pour les autres végétaux.
Milieux	Tous milieux ouverts, bancs alluviaux, rives ensoleillées des cours d'eau.
Reproduction	Graines.
Période de végétation	Toute l'année, floraison toute l'année si climat doux.
Répartition	Montagne, plaine et littoral.

Préconisations chantiers

- Ne pas déplacer sur d'autres sites la terre issue de sols infestés par les graines.
- Ne pas transporter sans précautions les tiges porteuses de graines (semis involontaire au cours du trajet).
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage et brûlage.
- Fauchage afin de favoriser les autres végétaux.
- Sursemis d'espèces à fort taux de recouvrement.
- Limiter les risques d'incendie et éviter le surpâturage.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

L'ELODEE DU CANADA (Elodea canadensis)

Origine	Amérique du Nord.
Dangerosité	**Invasive majeure.** Croissance rapide, fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition.
Milieux	Plans d'eau et rivières à courant modéré.
Reproduction	Bouturage. Pas de reproduction sexuée en France.
Période de végétation	Toute l'année. Floraison de juin à septembre.
Répartition	Plaine.

Préconisations chantiers

- Si intervention dans le lit sur zone infestée, pose de filtres à l'aval et récupération des fragments de tiges.
- Ne pas broyer sur site (pour éviter le bouturage des fragments).
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage manuel ou mécanique sur les grandes surfaces. Opération à répéter.

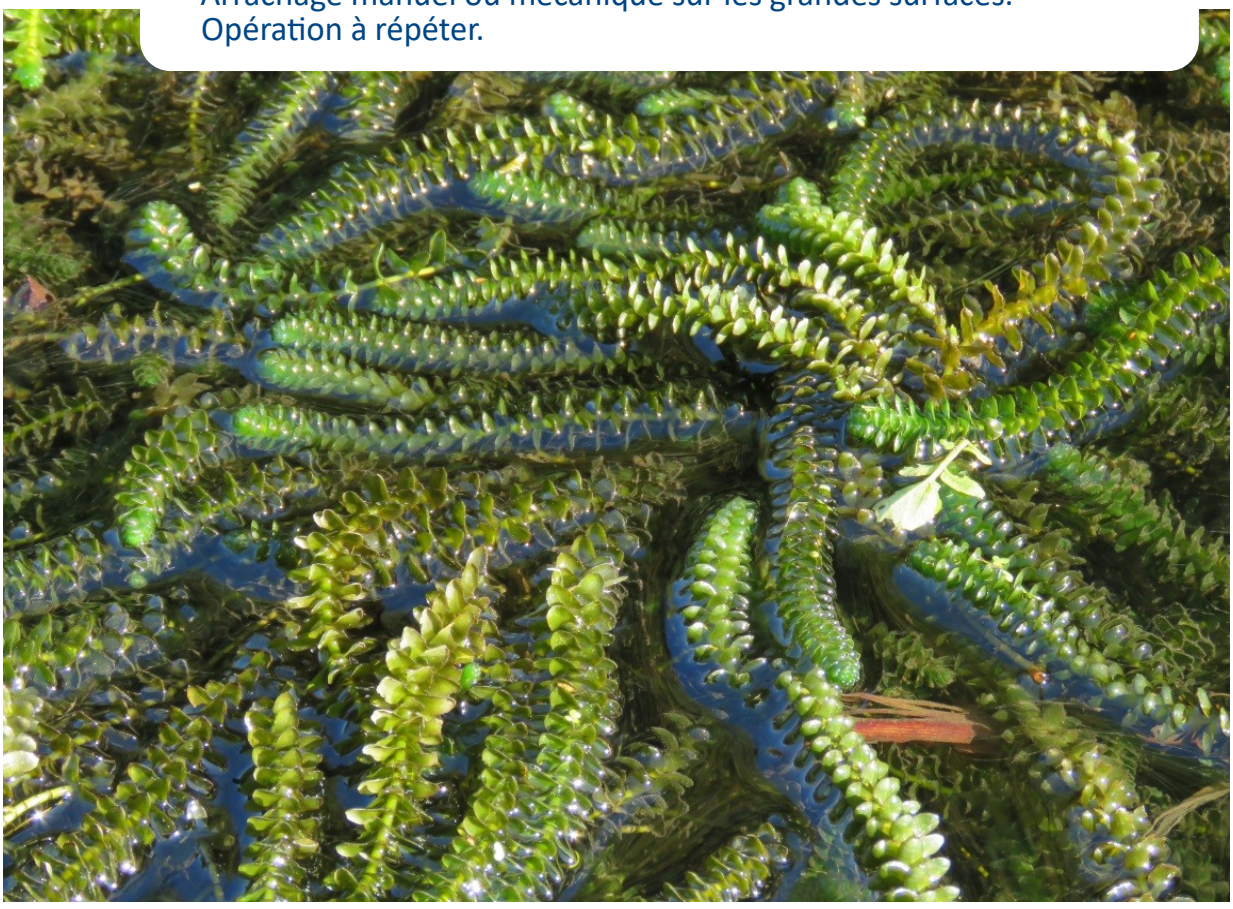

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)

L'HYDROCOTYLE FAUSSE-RENONCULE (Hydrocotyle ranunculoides)

Origine	Amérique du Nord.
Dangerosité	**Invasive émergente.** Croissance rapide (plus de 20 cm/jour en bonnes conditions), fort recouvrement, concurrence les autres espèces jusqu'à entraîner leur disparition.
Milieux	Zone lentique des cours d'eau, plans d'eau. Prairies humides (phase terrestre).
Reproduction	Bouturage.
Période de végétation	Toute l'année.
Répartition	Plaine.

Préconisations chantiers

- Ne pas curer et régaler sur zones humides.
- Si intervention dans le lit sur zone infestée, pose de filtres à l'aval et récupération des fragments de tiges.
- Ne pas déplacer sur d'autres sites humides la terre issue de sols infestés par les tiges et racines.
- Ne pas broyer sur site (pour éviter le bouturage des fragments).
- Nettoyage minutieux des engins ayant travaillé sur zones infestées.

Lutte

- Arrachage mécanique avec pose de barrages filtrants à l'aval, puis manuel répété toutes les trois semaines.
- Enfouissage ou dépôt sur sites secs des plantes récupérées.

Contacts

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Tél : 04 68 38 10 91
Courriel :
ddtm-ser@pyrenees-orientales.gouv.fr

Agence Française de la Biodiversité
Service Départemental des Pyrénées-Orientales
2, Bd du Dr Ecoffier
66300 Thuir

Conception et réalisation : DDTM66 (février 2019)